



COÉLYS

Études et Mesures Hygiène et Environnement

1 rue de la Chapelle – 60000 ALLONNE

☎ : 03 448 448 60 - 📠 : 03 448 448 90

E-mail : coelys@coelys.fr - www.coelys.fr

PJ N°59 : PROPOSITION MOTIVEE DE CONCLUSIONS SUR LES MTD RELATIVES A LA RUBRIQUE PRINCIPALE



Chemours

Site de Villers Saint-Paul (60)

La rubrique choisie comme rubrique principale est la rubrique 3410 (voir P.J. n°58).

Le site CHEMOURS dans sa situation projetée relève de deux sous-rubriques de la rubrique 3410 :

n°	Intitulé	Capacité projetée	Régime projeté
3410.h	Fabrication en quantité industrielle par transformation chimique ou biologique de matières plastiques (polymères)	Ligne polymères : 250 t/an	Autorisation
3410.k	Fabrication en quantité industrielle par transformation chimique ou biologique de tensioactifs et agents de surface	Fabrication de dérivés fluorés fonctionnels : 2700 t/an Production journalière maximale : 56 t	Autorisation

Les Meilleures Techniques Disponibles associées à ces deux sous-rubriques sont actuellement définies dans les BREF (best référence document) suivants :

- BREF WGC (Gestion et traitement des effluents gazeux dans l'industrie chimique) pour les deux rubriques,
- BREF POL (Polymères) pour la rubrique 3410.h,
- BREF OFC (Chimie fine organique) pour la rubrique 3410.k.

Le BREF WGC est le BREF principal de l'activité et est le seul à faire l'objet de conclusions sur les MTD. Elles ont été publiées le 12 décembre 2022 par décision d'exécution (UE) 2022/2427 de la commission du 6 décembre 2022.

Il n'est pas prévu de publication par l'Union Européenne de conclusions sur les MTD associées aux deux autres BREF.

Le projet MAUI se conforme aux conclusions sur les MTD du BREF WGC.